



Smotrich est sur le point de devenir le suzerain de la Cisjordanie. Voici ce qui est en jeu

Description

Par Eliav Lieblich, le 7 Décembre 2022

Dans le cadre du nouvel accord de coalition, des millions de Palestiniens sont sur le point de tomber directement à la merci de l'une des figures les plus extrêmes de la politique israélienne.



Le président du sionisme religieux Bezalel Smotrich se tient au-dessus du village bédouin palestinien de Khan al-Ahmar, en Cisjordanie, le 21 mars 2021. (Yonatan Sindel/Flash90)

En 2020, peu après que le président américain Donald Trump ait proposé son tristement célèbre plan de paix au Moyen-Orient, le gouvernement israélien dirigé par le Premier ministre de l'époque, Benjamin Netanyahu, a ouvertement déclaré son intention d'annexer officiellement de grandes parties de la Cisjordanie occupée. Pourtant, malgré les déclarations grandiloquentes de Netanyahu, sous le poids des pressions nationales et internationales, cette annexion ne s'est pas concrétisée.

Cependant, à la veille de l'arrivée du gouvernement de droite le plus radical jamais vu en Israël, la question se pose de savoir si cela est sur le point de changer. Depuis le plan Trump, la droite israélienne n'a cessé de faire pression pour ce qu'elle décrit comme « l'extension de la souveraineté » sur la Cisjordanie – c'est-à-dire pour approfondir et normaliser l'emprise de l'état sur le territoire, sans, bien sûr, étendre la citoyenneté aux Palestiniens vivant sous le régime militaire.

Le nouvel accord de coalition entre le parti Likoud de Netanyahu et le parti d'extrême droite Sionisme religieux, dirigé par Bezalel Smotrich, jette une certaine lumière (ou obscurité, pour être plus précis) sur la politique prévue par le gouvernement dans ce contexte. Et si l'accord renonce, pour l'instant du moins, à une annexion formelle, l'image qui se dégage de l'accord est tout aussi troublante, voire pire.

Pour planter le décor, quelques mots sur Smotrich. Partisan de l'annexion complète de la Cisjordanie sans droits de citoyenneté pour les Palestiniens, Smotrich a été soupçonné de tentative de terrorisme pendant le soi-disant engagement israélien de Gaza en 2005. Il est un fervent partisan des colonies juives en Cisjordanie, qui sont illégales au regard du droit international, y compris la régularisation des avant-postes sur des propriétés privées palestiniennes, qui sont illégales même au regard du droit israélien. À l'intérieur d'Israël, il a également plaidé, dans le passé, pour la séparation entre les maternités juives et arabes, et a récemment qualifié les organisations de défense des droits de l'homme de « menaces existentielles ».

Les termes froids et bureaucratiques du nouvel accord de coalition ne peuvent être lus sans prendre en considération les personnalités impliquées. En termes clairs, l'accord désigne Smotrich comme le suzerain de facto de la zone C en Cisjordanie, qui, selon les accords d'Oslo, est sous le contrôle militaire et civil total d'Israël en attendant un « accord final » avec l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). Plutôt que d'annexer directement la Cisjordanie, l'accord de coalition prévoit une entité presque distincte, le « Smotrichstan », si vous voulez, dont le but est d'accroître la domination des colons sur les Palestiniens, tout en diminuant les protections déjà maigres dont bénéficient les Palestiniens sous l'occupation.

Deux unités de l'armée sous un seul parti



Jewish settlers place up a large Israeli flags at the illegal settlement outpost of Evyatar, before it evacuation as part of a deal with the government, July 2, 2021. (Sraya Diamant/Flash90)

Cet arrangement doit être mis en œuvre par quelques mesures apparemment bureaucratiques, enfouies dans l'article 21 de l'accord de coalition. Tout d'abord, l'accord place le COGAT et l'administration civile des deux unités militaires chargées de gérer l'occupation sous la « pleine responsabilité » du parti de Smotrich, par le biais d'un poste de « ministre junior » au sein du ministère israélien de la Défense. Ces deux unités sont chargées de délivrer les permis de construire, d'appliquer les lois d'urbanisme, de gérer les ressources naturelles, de fournir des permis d'entrée aux Palestiniens en Israël ; en fait, elles régissent toute la vie civile dans la zone C, tant pour les colons que pour les Palestiniens. Le COGAT, en outre, est chargé des permis et de la circulation des personnes et des biens entre Gaza, Israël et la Cisjordanie.

Les colons sont de facto exclus d'une grande partie de la juridiction des unités ; diverses mesures extraterritoriales soumettent d'ailleurs les colons, en tant qu'individus, à la loi israélienne, tandis que de nombreux ordres militaires qui s'appliquent spécifiquement aux colonies sont pratiquement similaires aux lois en vigueur en Israël. Néanmoins, dans des aspects cruciaux tels que l'attribution et l'administration des terres, l'administration civile joue toujours un rôle central concernant les colons.

En confiant la responsabilité de ces unités à Smotrich, l'accord de coalition renforcerait sa capacité à utiliser leurs pouvoirs d'exécution contre les Palestiniens, tout en permettant aux colons d'étendre les colonies, y compris sur des propriétés privées, avec une impunité encore plus grande. En outre, en contrariant le COGAT, Smotrich serait en mesure d'accroître les pressions exercées par Israël sur la population civile de Gaza, notamment en renforçant les restrictions de mouvement à l'intérieur et à l'extérieur de la bande. Des millions de Palestiniens sont ainsi directement à la merci de l'une des figures les plus radicales de la politique

israélienne.



Les autorités israéliennes démolissent une tente dans la zone cisjordanienne de Masafer Yatta, dans les collines du sud d'Israël, le 25 novembre 2020. (Wissam Hashlamon/Flash90)

Le contrôle de Smotrich sera assuré par plusieurs mesures destinées à politiser l'administration civile et à étouffer toute résistance bureaucratique ou juridique potentielle. Premièrement, Smotrich se verra accorder le pouvoir de nommer les chefs du COGAT et de l'administration civile, s'assurant ainsi que seuls les partisans idéologiques des colonies seront en charge de la Cisjordanie.

Deuxièmement, les unités recevront des conseils juridiques non pas de l'avocat général de l'armée, comme c'est normalement le cas, mais plutôt de conseillers juridiques affectés au sein du ministère de la Défense aux « champs d'opération » de Smotrich. Si l'avocat général de l'armée n'a guère été efficace pour protéger les droits fonciers des Palestiniens en Cisjordanie, il concède au moins formellement que ses actions sont soumises aux lois de l'occupation bellérogante, qui prévoient la protection des Palestiniens en vertu du droit humanitaire international. Selon toute vraisemblance, les avocats de Smotrich ne concéderont même pas cela.

Troisièmement, Smotrich aura le pouvoir d'autoriser toute position juridique soumise à la Cour suprême en réponse à une pétition relative à ces questions. Cela signifie, par exemple, qu'il est très improbable que l'état concède un jour à la Cour que des terres appartiennent à des Palestiniens à titre privé, ce qui rendra encore plus difficile pour les Palestiniens de défendre leur cause dans un environnement juridique déjà hostile.

Un territoire inexploité

En plus de tout cela, l'accord de coalition contient des clauses qui visent à assurer la solidification de l'annexion de facto, et le renforcement d'un système basé sur une suprématie juive égyptienne. Il désigne Smotrich comme responsable d'un « projet » dans lequel les lois dans les colonies seraient « ajustées » pour refléter la loi en Israël (bien sûr, aucune mesure de ce type ne s'appliquera aux Palestiniens). Dans une tentative de nier qu'il s'agit d'une annexion formelle, l'accord précise que ces ajustements se feraient sur ordre du commandant militaire de la Cisjordanie.

Il convient de noter ici que le droit international exige que le commandant militaire dans les territoires occupés défende les intérêts de la population locale et, à ce titre, doit conserver une certaine indépendance fonctionnelle vis-à-vis de l'appareil politique. Mais avec le nouvel accord, le commandant est transformé en un tampon de procédure, n'existant que comme couverture pour les politiciens israéliens afin de nier les accusations d'annexion du territoire.

Il est vrai que l'accord stipule que tous les pouvoirs de Smotrich seraient soumis à l'autorisation du Premier ministre, mais cela ne nous rassure pas. Il y a peu de preuves que Netanyahu s'oppose substantiellement au programme idéologique de Smotrich, du moins en ce qui concerne les Palestiniens.

Il semble également peu probable que M. Netanyahu ait l'énergie nécessaire pour s'opposer à M. Smotrich, beaucoup plus jeune et plus affamé, étant donné que le nouveau Premier ministre a un intérêt personnel majeur à préserver sa coalition à tout prix : il est toujours en procès pour des accusations de corruption et cherche à affaiblir le système judiciaire israélien en partie en raison de cette menace. Cette mission personnelle est sans doute la principale force motrice derrière ses étonnantes concessions aux demandes les plus scandaleuses de ses partenaires de coalition.

Enfin, dans son accord avec le parti du Pouvoir juif, qui est présent sur un ticket commun avec le sionisme religieux mais qui est redevenu une faction séparée en entrant à la Knesset, Netanyahu a désigné le ouvertement raciste Itamar Ben Gvir, un kahaniste qui a été condamné pour incitation au racisme et soutien à une organisation terroriste, comme ministre de la Sécurité nationale. Parmi les pouvoirs sans précédent de Ben Gvir, il se verra confier le contrôle d'une unité de la police des frontières opérant en Cisjordanie, ainsi que de la police nationale opérant à l'intérieur d'Israël.



Le leader du Likoud, MK Benjamin Netanyahu, parle avec le chef du parti sioniste religieux, MK Bezalel Smotrich, lors d'une cérémonie de prestation de serment de la 25e Knesset, au parlement israélien à Jérusalem, le 15 novembre 2022. (Olivier Fitoussi/Flash90)

Avec Smotrich en charge de l'administration civile et Ben Gvir en charge des forces de police, le décor est planté pour une entité de facto en Cisjordanie contrôlée par deux fondamentalistes anti-palestiniens acharnés. En tant que tels, les Palestiniens courent un danger clair et imminent, même au-delà des circonstances désastreuses déjà présentes. La situation des droits de l'homme en Cisjordanie est horrible depuis longtemps et se détériore rapidement, mais nous nous dirigeons maintenant vers des territoires inexplorés.

Trad. A.S pour l'Agence Média Palestine

Source : [+972Mag](#)

date créée
2022/12/09